

Après avoir réclamé l'organisation de l'instruction publique telle qu'elle existait avant 1830 ainsi que le maintien de l'usage de la langue française sur un pied d'égalité avec la langue allemande, Norbert Metz se prononça « pour une réunion commerciale avec la Belgique, ou un traité de commerce avec la France, combiné avec un traité de commerce avec la Hollande ; il n'admettait que subsidiairement l'accès au Zollverein, et si, malheureusement, l'un ou l'autre ne pouvait avoir lieu, la réunion aux douanes allemandes plutôt encore que l'isolement qui nous accable. »

Le discours continue par une sortie contre Stiff et les hommes qui l'appuient, « hommes ou étrangers ou ennemis de leur pays » et il finit par une remémoration des événements de 1830-1839 :

« Oui, Sire, nous le disons, la main sur le cœur : le Luxembourg a été franchement opposé au morcellement. Tous les bons Luxembourgeois eussent risqué leur vie, s'ils avaient eu la moindre chance d'éviter ce malheur au pays ; mais aujourd'hui plus d'arrière-pensée pour un pays qui nous a séduits d'abord et lâchement abandonnés ensuite. » (11 bis)

Pendant que se trouvait à La Haye une Commission extraordinaire de notables luxembourgeois que Guillaume II avait fait venir pour l'orienter, le roi grand-duc se décida bien le 14. 9. 1841 de ne pas ratifier l'accession à l'Union douanière allemande mais il dit aux membres de la Commission qu'il incombait maintenant à eux de défendre cette décision devant l'opinion publique. De suite un des membres, Théodore Pescatore, écrivit une lettre à son ami Norbert Metz dans laquelle il est dit notamment : « Il faut que ton activité et tes bonnes décisions viennent à notre secours. Il s'agit de voter des remerciements au roi. Je pense qu'il convient de suivre la même marche que nous avons adoptée pour présenter nos réclamations au souverain pendant son séjour à Luxembourg. Hâte-toi donc de rédiger les adresses pour chaque canton, de les faire signer par les divers conseils communaux et de les adresser directement au roi. Cette démarche aura des résultats bien importants, en ce que d'abord elle rassurera le roi des Pays-Bas et favorisera ensuite les rapports que nous attendons de la Belgique ... .. (avec laquelle nous serons étroitement liés, au moins commercialement ...) J'ai écrit dans le même sens à ... .. d'autres personnalités. Il est nécessaire cependant que chez nous les populations ignorent que la commission vous a priés de faire ces démarches. Il vaut mieux que ces adresses aient l'air d'une mesure tout à fait spontanée. » (12) Grâce au talent d'organisation de Norbert Metz le roi grand-duc fut bientôt inondé d'adresses qui se prononçaient contre l'accession au Zollverein pour des raisons économiques et politiques.

C'est en sa qualité de minotier — mais surtout aussi pour permettre à Guillaume II de démontrer la façon équitable avec laquelle il répartit les mandats entre amis et adversaires du régime orangiste — que Norbert Metz fut nommé membre de la nouvelle *Chambre de*